

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**40000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN - 40000-CC DE LA BAIE DU
COTENTIN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004272900018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE CARENTAN

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	41
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	42
A4 - Etat des provisions	44
A5 - Etalement des provisions	45
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	46
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	47
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	49
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	50
A8 - Etat des charges transférées	51
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	52

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.6 - Etat des engagements reçus	58
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	61
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	62
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	63

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	68
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	69
C3.2 - Liste des établissements publics créés	70
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	71
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	72

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	73
--	----

D2 - Arrêté et signatures

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activités uniques érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
20004272940000-CC DE LA BAIE DU COTENTIN
Principal

Affiché le

ID : 050-200042729-20180329-BP2018GENERAL2-BF

I – INFORMATIONS GENERALES**I****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	24177
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5995935,00		235,07	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	15 435 599,58	12 463 767,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 971 832,58
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		15 435 599,58	15 435 599,58

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 422 379,48	12 767 024,25
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	870 592,96	986 706,05
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 460 757,86	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 753 730,30	13 753 730,30

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	29 189 329,88	29 189 329,88
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES****DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 199 071,46	0,00	2 337 813,62	2 337 813,62	2 337 813,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00	0,00	4 812 955,00	4 812 955,00	4 812 955,00
014	Atténuations de produits	3 186 969,00	0,00	3 183 578,00	3 183 578,00	3 183 578,00
65	Autres charges de gestion courante	1 477 150,00	0,00	750 361,00	750 361,00	750 361,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		11 263 190,46	0,00	11 084 707,62	11 084 707,62	11 084 707,62
66	Charges financières	479 006,78	0,00	503 033,98	503 033,98	503 033,98
67	Charges exceptionnelles	9 400,00	0,00	11 100,00	11 100,00	11 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	735 000,00		945 000,00	945 000,00	945 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		12 486 597,24	0,00	12 543 841,60	12 543 841,60	12 543 841,60
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 014 100,00		2 162 878,80	2 162 878,80	2 162 878,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	753 095,20		728 879,18	728 879,18	728 879,18
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 767 195,20		2 891 757,98	2 891 757,98	2 891 757,98
TOTAL		16 253 792,44	0,00	15 435 599,58	15 435 599,58	15 435 599,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**15 435 599,58****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	125 000,00	0,00	83 400,00	83 400,00	83 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 828 976,00	0,00	2 182 586,00	2 182 586,00	2 182 586,00
73	Impôts et taxes	8 275 805,00	0,00	6 543 852,00	6 543 852,00	6 543 852,00
74	Dotations et participations	2 325 162,00	0,00	2 782 133,00	2 782 133,00	2 782 133,00
75	Autres produits de gestion courante	608 078,00	0,00	563 464,00	563 464,00	563 464,00
Total des recettes de gestion courante		13 163 021,00	0,00	12 155 435,00	12 155 435,00	12 155 435,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	13 005,00	0,00	235 100,00	235 100,00	235 100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 176 026,00	0,00	12 390 535,00	12 390 535,00	12 390 535,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	104 686,00		73 232,00	73 232,00	73 232,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		104 686,00		73 232,00	73 232,00	73 232,00
TOTAL		13 280 712,00	0,00	12 463 767,00	12 463 767,00	12 463 767,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)**2 971 832,58**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**15 435 599,58****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)****2 818 525,98**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	539 778,73	27 990,96	888 298,04	888 298,04	916 289,00
204	Subventions d'équipement versées	4 300,00	0,00	30 600,00	30 600,00	30 600,00
21	Immobilisations corporelles	2 157 067,69	160 924,59	2 376 750,00	2 376 750,00	2 537 674,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 537 362,87	659 312,41	6 600 322,00	6 600 322,00	7 259 634,41
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 238 509,29	848 227,96	9 895 970,04	9 895 970,04	10 744 198,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 564,00	0,00	979 327,44	979 327,44	979 327,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	44 800,00	22 365,00	0,00	0,00	22 365,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	205 200,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
	Total des dépenses financières	1 010 564,00	22 365,00	1 229 327,44	1 229 327,44	1 251 692,44
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 249 073,29	870 592,96	11 125 297,48	11 125 297,48	11 995 890,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	104 686,00		73 232,00	73 232,00	73 232,00
041	Opérations patrimoniales (4)	161 000,00		223 850,00	223 850,00	223 850,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	265 686,00		297 082,00	297 082,00	297 082,00
	TOTAL	5 514 759,29	870 592,96	11 422 379,48	11 422 379,48	12 292 972,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)**1 460 757,86**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**13 753 730,30****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	470 261,25	294 951,05	3 944 204,10	3 944 204,10	4 239 155,15
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	3 656 201,00	3 656 201,00	3 656 201,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	470 261,25	294 951,05	7 600 405,10	7 600 405,10	7 895 356,15
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	595 586,00	315 531,00	481 366,40	481 366,40	796 897,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	808 871,09	0,00	1 344 644,77	1 344 644,77	1 344 644,77
138	Autres subvent° invest. non transf.	505 616,00	376 224,00	0,00	0,00	376 224,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 170,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00	0,00	225 000,00	225 000,00	225 000,00
	Total des recettes financières	2 232 243,09	691 755,00	2 051 011,17	2 051 011,17	2 742 766,17
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 702 504,34	986 706,05	9 651 416,27	9 651 416,27	10 638 122,32

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Proposition nouvelle	Affiché le VOTE (3)	(= PAP + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 014 100,00		2 162 878,80	2 162 878,80	2 162 878,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	753 095,20		728 879,18	728 879,18	728 879,18
041	Opérations patrimoniales (4)	161 000,00		223 850,00	223 850,00	223 850,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 928 195,20		3 115 607,98	3 115 607,98	3 115 607,98
TOTAL		6 630 699,54	986 706,05	12 767 024,25	12 767 024,25	13 753 730,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 753 730,30
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 818 525,98

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 337 813,62		2 337 813,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 812 955,00		4 812 955,00
014	Atténuations de produits	3 183 578,00		3 183 578,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	750 361,00		750 361,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	503 033,98	0,00	503 033,98
67	Charges exceptionnelles	11 100,00	0,00	11 100,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	728 879,18	728 879,18
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	945 000,00		945 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 162 878,80	2 162 878,80
Dépenses de fonctionnement – Total		12 543 841,60	2 891 757,98	15 435 599,58

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**15 435 599,58**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	73 232,00	73 232,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	979 327,44	0,00	979 327,44
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	916 289,00	0,00	916 289,00
204	Subventions d'équipement versées	30 600,00	0,00	30 600,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 537 674,59	12 516,00	2 550 190,59
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 259 634,41	211 334,00	7 470 968,41
26	Participations et créances rattachées	22 365,00	0,00	22 365,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	250 000,00		250 000,00
Dépenses d'investissement – Total		11 995 890,44	297 082,00	12 292 972,44

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**1 460 757,86**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**13 753 730,30**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	83 400,00		83 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 182 586,00		2 182 586,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 543 852,00		6 543 852,00
74	Dotations et participations	2 782 133,00		2 782 133,00
75	Autres produits de gestion courante	563 464,00	0,00	563 464,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	235 100,00	73 232,00	308 332,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 390 535,00	73 232,00	12 463 767,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 971 832,58
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 435 599,58
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	796 897,40	0,00	796 897,40
13	Subventions d'investissement	4 615 379,15	0,00	4 615 379,15
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	3 656 201,00	0,00	3 656 201,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	223 850,00	223 850,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		716 976,83	716 976,83
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		11 902,35	11 902,35
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		2 162 878,80	2 162 878,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	225 000,00		225 000,00
Recettes d'investissement – Total		9 293 477,55	3 115 607,98	12 409 085,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 344 644,77
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 753 730,30
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 199 071,46	2 337 813,62	2 337 813,62
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	280 400,00	321 873,62	321 873,62
60611	Eau et assainissement	51 340,00	56 650,00	56 650,00
60612	Energie - Electricité	266 150,00	292 500,00	292 500,00
60621	Combustibles	7 260,00	8 360,00	8 360,00
60622	Carburants	77 300,00	9 150,00	9 150,00
60623	Alimentation	123 450,00	136 460,00	136 460,00
60624	Produits de traitement	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	36 310,00	38 720,00	38 720,00
60632	Fournitures de petit équipement	60 070,00	59 880,00	59 880,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	16 000,00	16 000,00
60636	Vêtements de travail	9 350,00	5 950,00	5 950,00
6064	Fournitures administratives	15 720,00	17 112,00	17 112,00
6067	Fournitures scolaires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6068	Autres matières et fournitures	29 300,00	30 580,00	30 580,00
611	Contrats de prestations de services	138 110,00	160 810,00	160 810,00
6135	Locations mobilières	38 050,00	21 350,00	21 350,00
61521	Entretien terrains	17 200,00	20 000,00	20 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 250,00	56 200,00	56 200,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	34 300,00	45 000,00	45 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	56 000,00	50 000,00	50 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	28 830,00	32 379,00	32 379,00
61551	Entretien matériel roulant	86 100,00	4 500,00	4 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	26 820,00	20 350,00	20 350,00
6156	Maintenance	76 532,00	61 985,00	61 985,00
6161	Multirisques	38 753,00	36 942,00	36 942,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	100 000,00	100 000,00
6168	Autres primes d'assurance	11 280,00	10 200,00	10 200,00
617	Etudes et recherches	173 815,00	120 000,00	120 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 490,00	3 920,00	3 920,00
6184	Versements à des organismes de formation	14 270,00	30 092,00	30 092,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 780,00	2 410,00	2 410,00
6226	Honoraires	1 200,00	11 000,00	11 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 500,00	25 500,00	25 500,00
6231	Annonces et insertions	10 300,00	10 600,00	10 600,00
6232	Fêtes et cérémonies	34 283,00	35 118,00	35 118,00
6233	Foires et expositions	0,00	1 177,00	1 177,00
6236	Catalogues et imprimés	17 595,00	17 100,00	17 100,00
6237	Publications	150,00	150,00	150,00
6238	Divers	2 500,00	8 000,00	8 000,00
6241	Transports de biens	2 213,00	1 280,00	1 280,00
6247	Transports collectifs	65 600,00	76 400,00	76 400,00
6256	Missions	12 040,00	7 570,00	7 570,00
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	15 040,00	20 810,00	20 810,00
6262	Frais de télécommunications	68 710,00	78 220,00	78 220,00
627	Services bancaires et assimilés	1 190,00	1 330,00	1 330,00
6281	Concours divers (cotisations)	15 570,00	25 420,00	25 420,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	78 270,00	118 450,00	118 450,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	9 300,00	19 000,00	19 000,00
6288	Autres services extérieurs	11 940,46	13 040,00	13 040,00
63512	Taxes foncières	77 430,00	80 995,00	80 995,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	150,00	150,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	110,00	130,00	130,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00	4 812 955,00	4 812 955,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	507 850,00	515 000,00	515 000,00
6218	Autre personnel extérieur	9 850,00	30 210,00	30 210,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	positions nouvelles (3)	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 455,00	11 965,00	11 965,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	42 170,00	46 640,00	46 640,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 562,00	8 165,00	8 165,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 381 455,00	1 660 940,00	1 660 940,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	42 575,00	47 930,00	47 930,00
64118	Autres indemnités titulaires	215 384,00	261 690,00	261 690,00
64131	Rémunérations non tit.	817 075,00	878 450,00	878 450,00
64138	Autres indemnités non tit.	62 120,00	102 340,00	102 340,00
64162	Emplois d'avenir	20 000,00	17 990,00	17 990,00
64168	Autres emplois d'insertion	79 500,00	20 210,00	20 210,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	503 570,00	530 820,00	530 820,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	409 555,00	477 340,00	477 340,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	54 620,00	59 275,00	59 275,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	100 000,00	70 000,00	70 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	19 275,00	8 870,00	8 870,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	26 000,00	25 600,00	25 600,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 690,00	1 720,00	1 720,00
6488	Autres charges	64 294,00	22 800,00	22 800,00
014	Atténuations de produits	3 186 969,00	3 183 578,00	3 183 578,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	21 708,00	20 000,00	20 000,00
739211	Attributions de compensation	2 931 963,00	2 938 672,00	2 938 672,00
739221	FNGIR	224 906,00	224 906,00	224 906,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	8 392,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 477 150,00	750 361,00	750 361,00
6531	Indemnités	91 500,00	94 500,00	94 500,00
6532	Frais de mission	0,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 900,00	3 950,00	3 950,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 200,00	12 530,00	12 530,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 170,00	4 070,00	4 070,00
6542	Créances éteintes	2 525,00	125,00	125,00
65548	Autres contributions	1 038 103,00	280 405,00	280 405,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	9 450,00	20 230,00	20 230,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	100 500,00	163 960,00	163 960,00
65737	Autres établissements publics locaux	5 600,00	1 900,00	1 900,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	3 000,00	3 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	161 450,00	165 171,00	165 171,00
658	Charges diverses de gestion courante	48 752,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	20,00	20,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		11 263 190,46	11 084 707,62	11 084 707,62
66	Charges financières (b)	479 006,78	503 033,98	503 033,98
66111	Intérêts réglés à l'échéance	481 948,00	505 156,64	505 156,64
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 941,22	-2 122,66	-2 122,66
67	Charges exceptionnelles (c)	9 400,00	11 100,00	11 100,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	150,00	1 200,00	1 200,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	500,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 750,00	8 400,00	8 400,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	500,00	500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	735 000,00	945 000,00	945 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		12 486 597,24	12 543 841,60	12 543 841,60
023	Virement à la section d'investissement	3 014 100,00	2 162 878,80	2 162 878,80
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	753 095,20	728 879,18	728 879,18
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	748 794,65	716 976,83	716 976,83
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	4 300,55	11 902,35	11 902,35
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 767 195,20	2 891 757,98	2 891 757,98
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 767 195,20	2 891 757,98	2 891 757,98
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		16 253 792,44	15 435 599,58	15 435 599,58

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 435 599,58
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	31 174,08
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-33 296,74
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 122,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	125 000,00	83 400,00	83 400,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	121 600,00	80 000,00	80 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	3 400,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	3 400,00	3 400,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 828 976,00	2 182 586,00	2 182 586,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	24 000,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	36 820,00	35 242,00	35 242,00
70631	Redevances services à caractère sportif	411 000,00	432 000,00	432 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	101 458,00	101 000,00	101 000,00
7066	Redevances services à caractère social	72 000,00	73 000,00	73 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	456 600,00	472 000,00	472 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	196 977,00	778 200,00	778 200,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	31 842,00	27 903,00	27 903,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	168 861,00	167 954,00	167 954,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	227 210,00	9 560,00	9 560,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	38 000,00	45 727,00	45 727,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	64 208,00	40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	8 275 805,00	6 543 852,00	6 543 852,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	5 005 654,00	4 500 000,00	4 500 000,00
73112	Cotisation sur la VAE	1 083 471,00	1 083 471,00	1 083 471,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	295 194,00	400 000,00	400 000,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	115 390,00	114 000,00	114 000,00
73211	Attribution de compensation	108 791,00	108 791,00	108 791,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	335 593,00	335 590,00	335 590,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	1 329 412,00	0,00	0,00
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	2 300,00	2 000,00	2 000,00
74	Dotations et participations	2 325 162,00	2 782 133,00	2 782 133,00
7411	Dotation forfaitaire	567 628,00	567 628,00	567 628,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	730 588,00	730 588,00	730 588,00
744	FCTVA	0,00	3 020,00	3 020,00
7472	Participat° Régions	16 000,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	32 495,00	26 578,00	26 578,00
74741	Participat° Communes du GFP	84 000,00	84 000,00	84 000,00
74748	Participat° Autres communes	4 600,00	4 600,00	4 600,00
74758	Participat° Autres groupements	72 000,00	72 000,00	72 000,00
7478	Participat° Autres organismes	507 566,00	513 434,00	513 434,00
748311	Compens. pertes bases imposition CET	85,00	85,00	85,00
748314	Dotat° unique compensat° spécif. TP	2 483,00	2 483,00	2 483,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	50 000,00	20 000,00	20 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	23,00	23,00	23,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	257 694,00	757 694,00	757 694,00
75	Autres produits de gestion courante	608 078,00	563 464,00	563 464,00
752	Revenus des immeubles	593 778,00	553 764,00	553 764,00
758	Produits divers de gestion courante	14 300,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	9 700,00	9 700,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		13 163 021,00	12 155 435,00	12 155 435,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	13 005,00	235 100,00	235 100,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10 605,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	400,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	0,00	100,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	225 000,00	225 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 500,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		13 176 026,00	12 390 535,00	12 390 535,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	104 686,00	73 232,00	73 232,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	104 686,00	73 232,00	73 232,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		104 686,00	73 232,00	73 232,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 280 712,00	12 463 767,00	12 463 767,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 971 832,58
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	15 435 599,58
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	539 778,73	888 298,04	888 298,04
202	Frais réalisat° documents urbanisme	261 687,20	333 798,04	333 798,04
2031	Frais d'études	240 145,76	509 400,00	509 400,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	21 000,00	21 000,00
2051	Concessions, droits similaires	27 945,77	24 100,00	24 100,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	4 300,00	30 600,00	30 600,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	4 300,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	24 350,00	24 350,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	6 250,00	6 250,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 157 067,69	2 376 750,00	2 376 750,00
2111	Terrains nus	0,00	20 000,00	20 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	11 450,00	11 450,00
21318	Autres bâtiments publics	130 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	667 493,64	1 433 040,00	1 433 040,00
2138	Autres constructions	40 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 000,00	1 000,00
2152	Installations de voirie	35 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	18 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	44 432,00	16 000,00	16 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	65 000,00	0,00	0,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	739 767,35	720 000,00	720 000,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	15 000,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	15 000,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	39 000,00	1 000,00	1 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	62 715,81	35 500,00	35 500,00
2184	Mobilier	55 157,98	35 060,00	35 060,00
2188	Autres immobilisations corporelles	245 500,91	88 700,00	88 700,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 537 362,87	6 600 322,00	6 600 322,00
2313	Constructions	539 600,82	6 590 322,00	6 590 322,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	897 762,05	10 000,00	10 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	100 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		4 238 509,29	9 895 970,04	9 895 970,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	760 564,00	979 327,44	979 327,44
1641	Emprunts en euros	757 034,00	973 327,44	973 327,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 530,00	6 000,00	6 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	44 800,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	44 800,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	205 200,00	250 000,00	250 000,00
Total des dépenses financières		1 010 564,00	1 229 327,44	1 229 327,44
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 249 073,29	11 125 297,48	11 125 297,48
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	104 686,00	73 232,00	73 232,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	104 686,00	73 232,00	73 232,00
13911	Etat et établissements nationaux	34 254,00	30 896,00	30 896,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	5 489,00	7 268,00	7 268,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	38 914,00	17 039,00	17 039,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 857,00	5 857,00	5 857,00
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	20 172,00	12 172,00	12 172,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
041	Opérations patrimoniales (10)	161 000,00	223 850,00	223 850,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	12 516,00	12 516,00
2313	Constructions	0,00	211 334,00	211 334,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	161 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		265 686,00	297 082,00	297 082,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 514 759,29	11 422 379,48	11 422 379,48

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	870 592,96
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 460 757,86
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 753 730,30
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	470 261,25	3 944 204,10	3 944 204,10
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	155 589,65	1 228 376,00	1 228 376,00
1312	Subv. transf. Régions	69 435,50	576 984,00	576 984,00
1313	Subv. transf. Départements	18 036,00	45 000,00	45 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	227 200,10	893 844,10	893 844,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	3 656 201,00	3 656 201,00
1641	Emprunts en euros	0,00	3 656 201,00	3 656 201,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		470 261,25	7 600 405,10	7 600 405,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 404 457,09	1 826 011,17	1 826 011,17
10222	FCTVA	593 336,00	481 366,40	481 366,40
10226	Taxe d'aménagement	2 250,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	808 871,09	1 344 644,77	1 344 644,77
138	Autres subvent° invest. non transf.	505 616,00	0,00	0,00
1382	Subv non transf Régions	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	30 000,00	0,00	0,00
1386	Subv non transf. Autres EPL	396 000,00	0,00	0,00
1388	Autres subventions non transférables	79 616,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 170,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	320 000,00	225 000,00	225 000,00
Total des recettes financières		2 232 243,09	2 051 011,17	2 051 011,17
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 702 504,34	9 651 416,27	9 651 416,27
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 014 100,00	2 162 878,80	2 162 878,80
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	753 095,20	728 879,18	728 879,18
2802	Frais liés à la réalisation des document	36 303,51	36 352,50	36 352,50
28031	Frais d'études	2 691,00	2 691,00	2 691,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	281,00	280,00	280,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	44 744,45	44 744,45	44 744,45
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	616,00	616,00	616,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	36 481,00	36 481,00	36 481,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	44 748,00	44 747,09	44 747,09
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	280,00	280,00
28051	Concessions et droits similaires	18 880,00	10 979,00	10 979,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 864,00	6 864,00	6 864,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	564,00	564,00	564,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 450,00	3 754,00	3 754,00
28132	Immeubles de rapport	110 028,00	110 007,00	110 007,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 573,26	6 078,00	6 078,00
28138	Autres constructions	262 497,00	244 049,30	244 049,30
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	13 294,00	13 294,00	13 294,00
28152	Installations de voirie	0,00	840,00	840,00
281538	Autres réseaux	0,00	1 363,00	1 363,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)		
281571	Matériel roulant	2 061,00	1 002,00	1 002,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	6 451,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	16 397,00	16 460,18	16 460,18
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	6 060,00	6 057,30	6 057,30
2817533	Réseaux câblés (m. à dispo)	3 306,00	3 306,19	3 306,19
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	77,00	77,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	182,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	501,00	593,00	593,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	13 107,00	12 761,21	12 761,21
28181	Installations générales, aménagt divers	12 546,00	12 541,64	12 541,64
28182	Matériel de transport	458,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 795,00	16 000,98	16 000,98
28184	Mobilier	29 122,00	27 468,57	27 468,57
28188	Autres immo. corporelles	50 356,43	55 287,42	55 287,42
28283	Matériel bureau et info. (affectation)	1 437,00	1 437,00	1 437,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	4 300,55	11 902,35	11 902,35
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 767 195,20	2 891 757,98	2 891 757,98
041	Opérations patrimoniales (9)	161 000,00	223 850,00	223 850,00
2031	Frais d'études	156 500,00	217 886,00	217 886,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00	5 964,00	5 964,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 928 195,20	3 115 607,98	3 115 607,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 630 699,54	12 767 024,25	12 767 024,25

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	986 706,05
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 753 730,30
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	474 350	657 807	15 000	781 582	600	887 538	82 477	6 580	4 048	1 103 279	7 112 037	11 125 297
- Equipements municipaux (2)		545 500	15 000	781 582	600	713 080	500	6 580	0	1 066 798	6 735 730	9 865 370
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 250	30 600
- Opérations financières	474 350											474 350
Dépenses d'ordre	297 082											297 082
Total dépenses de l'exercice	771 432	657 807	15 000	781 582	600	887 538	82 477	6 580	4 048	1 103 279	7 112 037	11 422 379
RAR N-1 et reports	1 460 758	38 257	0	988	0	5 848	1 553	0	0	542 307	281 640	2 331 351
Total cumulé dépenses d'investissement	2 232 190	696 064	15 000	782 570	600	893 387	84 030	6 580	4 048	1 645 586	7 393 677	13 753 730
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 460 253	170 000	2 461	693 762	0	244 122	0	0	0	448 428	6 747 998	12 767 024
RAR N-1 et reports	148 301	4 965	0	3 714	94	24 289	269	68 386	0	623 065	113 623	986 706
Total cumulé recettes d'investissement	4 608 554	174 965	2 461	697 476	94	268 411	269	68 386	0	1 071 493	6 861 621	13 753 730

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	7 438 217	1 532 951	13 150	1 238 137	312 220	2 294 487	319 530	566 700	6 054	896 447	817 706	15 435 600
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	7 438 217	1 532 951	13 150	1 238 137	312 220	2 294 487	319 530	566 700	6 054	896 447	817 706	15 435 600
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 695 585	258 477	0	476 850	58 879	867 257	248 120	384 112	6 000	824 440	644 047	12 463 767
RAR N-1 et reports	2 971 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 971 833
Total cumulé recettes de fonctionnement	11 667 418	258 477	0	476 850	58 879	867 257	248 120	384 112	6 000	824 440	644 047	15 435 600

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 al 1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement		771 432	696 064	15 000	782 570	600	893 387	84 030	6 580	4 048	1 645 586	7 393 677	12 292 972
Dépenses réelles		474 350	696 064	15 000	782 570	600	893 387	84 030	6 580	4 048	1 645 586	7 393 677	11 995 890
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	250 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	250 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	200 000	112 307	0	0	0	174 458	81 977	0	4 048	36 481	370 057	979 327
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	25 734	0	500	600	10 208	0	0	0	359 247	520 000	916 289
204	Subventions d'équipement versées	24 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 250	30 600
21	Immobilisations corporelles	0	558 023	15 000	61 988	0	708 720	2 053	6 580	0	821 320	363 990	2 537 675
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	720 082	0	0	0	0	0	428 537	6 111 015	7 259 634
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 365	22 365
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		297 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	297 082
040	Opérat° ordre transfert entre sections	73 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 232
041	Opérations patrimoniales	223 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223 850

RECETTES													
Total recettes investissement		4 608 554	174 965	2 461	697 476	94	268 411	269	68 386	0	1 071 493	6 861 621	13 753 730
Recettes réelles		1 492 946	174 965	2 461	697 476	94	268 411	269	68 386	0	1 071 493	6 861 621	10 638 122
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	Affiché le		
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	050-200042729-20180329-BP2018GENERAL2-BF	9	10
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	225 000	225 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 443 546	34 965	2 461	95 476	94	103 411	269	17 045	0	421 454	22 821	2 141 542
13	Subventions d'investissement	49 400	140 000	0	153 000	0	165 000	0	51 341	0	650 039	3 406 599	4 615 379
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	449 000	0	0	0	0	0	0	3 207 201	3 656 201
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		3 115 608	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 115 608
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 162 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 162 879
040	Opérat° ordre transfert entre sections	728 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	728 879
041	Opérations patrimoniales	223 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	223 850

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		7 438 217	1 532 951	13 150	1 238 137	312 220	2 294 487	319 530	566 700	6 054	896 447	817 706	15 435 600
Dépenses réelles		4 546 459	1 532 951	13 150	1 238 137	312 220	2 294 487	319 530	566 700	6 054	896 447	817 706	12 543 842
011	Charges à caractère général	23 000	296 070	5 230	550 412	87 410	605 388	231 155	58 810	3 450	154 790	322 098	2 337 814
012	Charges de personnel, frais assimilés	22 000	816 330	3 420	626 680	219 710	1 452 990	26 150	494 490	0	717 365	433 820	4 812 955
014	Atténuations de produits	3 183 578	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 183 578
022	Dépenses imprévues	945 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	945 000
65	Autres charges de gestion courante	272 814	283 331	4 500	59 045	5 000	82 440	25 506	12 900	0	2 650	2 175	750 361
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	9 Services urbains, environnement	10 Services économiques	TOTAL GENERAL
66	Charges financières	99 567	137 220	0	0	0	151 519	31 119	0	2 604	21 642	59 363	503 034
67	Charges exceptionnelles	500	0	0	2 000	100	2 150	5 600	500	0	0	250	11 100
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		2 891 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 891 758
023	Virement à la section d'investissement	2 162 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 162 879
042	Opérat° ordre transfert entre sections	728 879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	728 879
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 695 585	258 477	0	476 850	58 879	867 257	248 120	384 112	6 000	824 440	644 047	12 463 767
Recettes réelles		8 622 353	258 477	0	476 850	58 879	867 257	248 120	384 112	6 000	824 440	644 047	12 390 535
013	Atténuations de charges	0	25 000	0	4 850	310	6 000	0	5 000	0	42 240	0	83 400
70	Produits des services, du domaine, vente	0	3 500	0	472 000	43 469	655 757	102 100	118 000	0	619 200	168 560	2 182 586
73	Impôts et taxes	6 543 852	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 543 852
74	Dotations et participations	2 078 501	0	0	0	15 000	202 500	37 020	261 112	0	163 000	25 000	2 782 133
75	Autres produits de gestion courante	0	219 977	0	0	0	3 000	109 000	0	6 000	0	225 487	563 464
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	10 000	0	0	100	0	0	0	0	0	225 000	235 100
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		73 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 232
042	Opérat° ordre transfert entre sections	73 232	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 232
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					16 322 160,00									
1641 Emprunts en euros (total)					16 322 160,00									
00131444711	CA NORMANDIE	14/12/2007		10/03/2008	1 900 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
00131444711	CA NORMANDIE	14/12/2007		10/03/2008	470 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
00131445085	CA NORMANDIE	29/11/2007		10/03/2008	485 000,00	F		4,510	4,510	EUR	T	P	N	A-1
10000039207	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE			10/01/2014	488 000,00	F		4,040	4,040	EUR	T	P	N	A-1
10000056123	CA NORMANDIE	18/12/2013		10/05/2014	750 000,00	F		3,200	3,200	EUR	T	P	N	A-1
1019533	CAISSE DES DEPOTS			01/06/2004	120 140,00	F		3,450	3,450	EUR	A	P	N	A-1
159813757	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE			10/10/2011	360 000,00	F		3,750	3,750	EUR	T	P	N	A-1
201600069	CAF MANCHE			21/06/2017	33 000,00	F		0,000	0,000	EUR	A	C	N	F-6
20800228	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	10/12/2008		31/12/2009	4 000 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
2085105	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	27/11/2008		30/06/2009	2 380 000,00	F		4,300	4,300	EUR	T	P	N	A-1
303393	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONALE			02/10/2009	1 515 000,00	R	EURIBOR	4,600	4,600	EUR	T	P	N	A-1
4224352	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	18/12/2013		15/09/2014	520 000,00	F		3,350	3,350	EUR	T	P	N	A-1
4625818	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	10/11/2015		15/09/2016	912 020,00	F		2,570	2,570	EUR	T	P	N	A-1
8246973	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	31/08/2012		15/01/2013	240 000,00	F		3,500	3,500	EUR	T	P	N	A-1
8300948	CAISSE EPARGNE ET PREVOYANCE NORMANDIE	20/12/2012		05/07/2013	350 000,00	F		3,630	3,630	EUR	T	P	N	A-1
MON283069EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/03/2005	915 000,00	F		3,820	3,820	EUR	T	P	N	A-1
MON283070EUR/001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/06/2006	265 000,00	F		3,260	3,260	EUR	T	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON283071	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/10/2007	134 000,00	F		4,960	4,960	EUR	A	P	N	A-1
MPH283072	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/06/2008	485 000,00	F		4,630	4,630	EUR	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Reçu en préfecture le 03/04/2018			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Affiché le				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel		ID : 050-200042729-20180329-BP2018GENE				
											dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
Total général					16 322 160,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		11 303 967,79					740 319,68	444 863,80	0,00	31 174,08
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		11 303 967,79					740 319,68	444 863,80	0,00	31 174,08
00131444711	N	0,00	A-1	1 159 526,19	9,99	F	EURIBOR	4,510	93 980,24	50 720,04	0,00	2 669,78
00131444711	N	0,00	A-1	286 830,14	9,99	F		4,510	23 247,74	12 546,54	0,00	660,42
00131445085	N	0,00	A-1	352 308,46	14,99	F		4,510	16 841,09	15 606,95	0,00	840,53
10000039207	N	0,00	A-1	419 035,67	15,99	F		4,040	19 044,50	16 642,94	0,00	3 591,03
10000056123	N	0,00	A-1	580 689,05	10,35	F		3,200	48 673,07	18 001,85	0,00	2 364,52
1019533	N	0,00	A-1	77 822,88	15,41	F		3,450	4 048,08	2 684,89	0,00	1 477,65
159813757	N	0,00	A-1	123 083,67	2,77	F		3,750	43 302,98	4 011,42	0,00	664,84
201600069	N	0,00	F-6	29 700,00	9,00	F		0,000	3 300,00	0,00	0,00	0,00
20800228	N	0,00	A-1	3 115 366,36	66,99	F		4,300	130 017,33	131 882,91	0,00	0,00
2085105	N	0,00	A-1	1 853 643,00	16,49	F		4,300	77 360,31	78 470,33	0,00	0,00
303393	N	0,00	A-1	1 281 373,44	21,75	R		4,600	34 946,43	58 995,82	0,00	14 482,56
4224352	N	0,00	A-1	411 810,18	10,70	F		3,350	33 303,55	13 380,17	0,00	528,33
4625818	N	0,00	A-1	857 298,80	23,70	F		2,570	36 480,80	21 680,99	0,00	878,96
8246973	N	0,00	A-1	130 428,04	4,99	F		3,500	24 299,92	4 248,36	0,00	773,85
8300948	N	0,00	A-1	256 143,64	9,50	F		3,630	23 012,00	8 987,12	0,00	1 998,13
MON283069EUR/001	N	0,00	A-1	155 205,36	1,99	F		3,820	76 082,15	4 847,87	0,00	243,48
MON283070EUR/001	N	0,00	A-1	6 638,96	0,41	F		3,260	6 638,96	54,11	0,00	0,00
MON283071	N	0,00	A-1	42 368,68	4,74	F		4,960	9 835,89	2 101,49	0,00	0,00
MPH283072	N	0,00	A-1	164 695,27	20,41	F	4,630	35 904,64	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		11 303 967,79					740 319,68	444 863,80	0,00	31 174,08

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
201600069	CAF MANCHE	33 000,00	29 700,00	6	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	0,26
TOTAL (F)		33 000,00	29 700,00						0,00			0,00	0,00	0,26
TOTAL GENERAL		33 000,00	29 700,00						0,00			0,00	0,00	0,26

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 05/04/2018

Reçu en préfecture le 05/04/2018

Affiché le

The logo for SLO (Société de Logement de l'Orne) is located to the right of the 'Affiché le' text. It consists of the letters 'SLO' in a stylized, italicized font, with a blue and green graphic element to the right.

ID : 050-200042729-20180329-BP2018GENERAL2-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 274 267,79	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						0,26
	Montant en euros						29 700,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.6****A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €	2014-09-24

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	14	24/09/2014
L	Agencement, aménagement de bâtiments - 2014	15	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	10	24/09/2014
L	Agencement, aménagement extérieurs, terrains 2014	15	24/09/2014
L	Aquadick - équipements des bassins, casiers, vesti	10	24/09/2014
L	Atelier ZA Picauville 2013	18	24/09/2014
L	Autres - transferts de biens	4	24/09/2014
L	Autres - transferts de biens	5	24/09/2014
L	Autres - transferts de biens	7	24/09/2014
L	Autres - transferts de biens	10	24/09/2014
L	Autres - transferts de biens	15	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	24/09/2014
L	Autres agencements, aménagements de terrains	15	24/09/2014
L	Bacs roulants collectifs 660L - 2014	6	24/09/2014
L	Biens à faible valeur 200€	1	24/09/2014
L	Câblage, réseaux informatiques - 2014	3	24/09/2014
L	CAR - Aménagements bâtiments et instal° téléphoniq	10	24/09/2014
L	CAR - bacs roulants	6	24/09/2014
L	CAR - Equipement des cuisines 7 à 15	10	24/09/2014
L	CAR - Immeubles productifs de revenus	25	24/09/2014
L	CAR - matériels et outillages	5	24/09/2014
L	CAR - mobilier de bureau 5 à 10 ans	5	24/09/2014
L	CAR - mobilier de bureau 5 à 10 ans	10	24/09/2014
L	CAR - subventions d'équipement	15	24/09/2014
L	CAR - véhicules légers	5	24/09/2014
L	Documents d'urbanisme - 2014	8	24/09/2014
L	Documents d'urbanisme - 2014	9	24/09/2014
L	Documents d'urbanisme - 2014	10	24/09/2014
L	Electro-ménager professionnel - 2014	5	24/09/2014
L	Equipements audiovisuels, téléphonie, photo	3	24/09/2014
L	Equipements de cuisines	5	24/09/2014
L	Equipements de cuisines	10	24/09/2014
L	Equipements mobiles type chariot (cantines) 2014	5	24/09/2014
L	Equipements sportifs	1	24/09/2014
L	Equipements sportifs	5	24/09/2014
L	Equipements sportifs	10	24/09/2014
L	Etudes sans suite - 2014	5	24/09/2014
L	Gros outillage et matériel technique - 2014	10	24/09/2014
L	Installations et appareils de chauffage - 2014	10	24/09/2014
L	Logiciels, licences - 2014	2	24/09/2014
L	Matériels de bureau d'occasion et < 3.000 €	3	24/09/2014
L	Matériels de bureau neuf > 3.000 €	5	24/09/2014
L	Matériels de bureau neuf > 3.000 €	10	24/09/2014

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Matériels et outillages - 2014	5	24/09/2014
L	Matériels et outillages - 2014	6	24/09/2014
L	Matériels informatiques et bureautique	2	24/09/2014
L	Matériels informatiques et bureautique	3	24/09/2014
L	Mobilier - occasion et < 500€	5	24/09/2014
L	Mobilier des cuisines (cantines) - 2014	10	24/09/2014
L	Mobilier neuf et > 500€	10	24/09/2014
L	SMCA-Equipements bassins, casiers, vestiaires	10	24/09/2014
L	SMCA-Equipements espace forme	10	24/09/2014
L	SMCA-Gros outillages et matériels techniques	10	24/09/2014
L	SMCA-Matériel et outillage	5	24/09/2014
L	SME-Agencement, aménagement de bâtiments - 2009	10	24/09/2014
L	SME-Appareils et équipements chauffage (2009)	5	24/09/2014
L	SME-Atelier de location (2008)	15	24/09/2014
L	SME-Batiment agro-alimentaire Trappe (2008)	9	24/09/2014
L	SME-Batiment agro-alimentaire Trappe (2008)	12	24/09/2014
L	SME-Matériel cout supérieur à 4.573,47 e (1998)	10	24/09/2014
L	SME-Mobilier (1998)	10	24/09/2014
L	SME-Petit matériel cout inférieur 4.573,47 (1998)	5	24/09/2014
L	SME-Presbytere Angoville au Plain (2008)	26	24/09/2014
L	SME-Subvent° équipement pole de vie Picauville /08	15	24/09/2014
L	Subvention déploiement fibre optique 2015	25	24/09/2014
L	Subventions d'équipement versées	15	24/09/2014

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 296 559,44	I 1 296 559,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		973 327,44	973 327,44
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	973 327,44	973 327,44
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		323 232,00	323 232,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	73 232,00	73 232,00
020	Dépenses imprévues	250 000,00	250 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 296 559,44	870 592,96	1 460 757,86	3 627 910,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 598 124,38	III 3 598 124,38
Ressources propres externes de l'année (a)		481 366,40	481 366,40
10222	FCTVA	481 366,40	481 366,40
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 116 757,98	3 116 757,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	36 352,50	36 352,50
28031	Frais d'études	2 691,00	2 691,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	280,00	280,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	44 744,45	44 744,45
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	616,00	616,00
28041583	GFP : Projet infrastructure	36 481,00	36 481,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	44 747,09	44 747,09
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	280,00	280,00
28051	Concessions et droits similaires	10 979,00	10 979,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	6 864,00	6 864,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	564,00	564,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 754,00	3 754,00
28132	Immeubles de rapport	110 007,00	110 007,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 078,00	6 078,00
28138	Autres constructions	244 049,30	244 049,30
28145	Construct° sol autrui - Installat° gén.	13 294,00	13 294,00
28152	Installations de voirie	840,00	840,00
281538	Autres réseaux	1 363,00	1 363,00
281571	Matériel roulant	1 002,00	1 002,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	16 460,18	16 460,18
281732	Immeubles de rapport (m. à dispo)	6 057,30	6 057,30
2817533	Réseaux câblés (m. à dispo)	3 306,19	3 306,19
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	77,00	77,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	593,00	593,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	12 761,21	12 761,21
28181	Installations générales, aménagt divers	12 541,64	12 541,64
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 000,98	16 000,98
28184	Mobilier	27 468,57	27 468,57
28188	Autres immo. corporelles	55 287,42	55 287,42

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
28283	Matériel bureau et info. (affectation)	1 400,00	
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	11 902,35	11 902,35
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	225 000,00	225 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 162 878,80	2 162 878,80

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 598 124,38	986 706,05	0,00	1 344 644,77	5 929 475,20

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 3 627 910,26
Ressources propres disponibles	IV 5 929 475,20
Solde	V = IV – II (6) 2 301 564,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A7.2.1**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A7.2.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A8****A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 185 183,48
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	1 185 183,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 390 535,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	9,57

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL****B1.3****B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2004	Mobilier : Immobilier: Charcuterie de la Trappe	81 120,00	SAS LE MOULINET	15	81 120,00	0,00	0,00	0,00	162 240,00	243 360,00
2011	Mobilier : Immobilier: Charcuterie de la Trappe	47 314,40	SAS LE MOULINET	15	47 314,40	47 314,40	0,00	0,00	141 943,20	236 572,00
2014	Mobilier : Immobilier: Atelier relais ZA Picauville	35 052,00	C MAT	20	35 052,00	35 052,00	35 052,00	140 208,00	280 416,00	525 780,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE****B1.4****B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.5****B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS****B1.6****B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	BEUZEVILLE LA BASTILLE - MAIRIE	Commune	5 068,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	BOUTTEVILLE - MAIRIE	Commune	2 452,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2017	Commune	8 956,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	CARQUEBUT - MAIRIE	Commune	8 996,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	HIESVILLE - MAIRIE	Commune	2 006,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	LIESVILLE SUR DOUVE - MAIRIE	Commune	4 087,00
65548	N°1 Contribution statutaire 2017	Contribution statutaire 2018	MANCHE NUMERIQUE	Commune	17 000,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	NEUVILLE AU PLAIN - MAIRIE	Commune	3 007,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	PICAUVILLE - COMMUNE NOUVELLE 2017	Commune	15 014,00
65548	N°1 Contribution statutaire 2017	Contribution statutaire 2018	POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE	Etablissement de droit public	2 700,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	RAVENOVILLE - MAIRIE	Commune	12 288,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	SAINT GERMAIN DE VARREVILLE - MAIRIE	Commune	4 066,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	SAINT MARTIN DE VARREVILLE - MAIRIE	Commune	5 525,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	SAINTE MERE EGLISE - COMMUNE NOUVELLE	Commune	110 928,00
65548	N°1 Contribution statutaire 2017	Contribution statutaire 2018	SYMEL - SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX	Département	1 800,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	TURQUEVILLE - MAIRIE	Commune	3 112,00
65548	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	VIERVILLE - MAIRIE	Commune	1 488,00
6558	N°1 Reversement du contingent d'aide sociale	Reversement contingent aide sociale 2018	AUDOUVILLE LA HUBERT - MAIRIE	Commune	2 810,00
657341	N°1 Aide aux devoirs 2018	Aide aux devoirs Baupte 2018	BAUPTTE - MAIRIE	Commune	600,00
657341	N°2 sorties pédagogiques 2018	sorties primaire/maternelle Baupte 2018	BAUPTTE - MAIRIE	Commune	600,00
657341	N°3 Aide aux devoirs 2018	primaire Hauts Champs 2018	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2017	Commune	3 226,00
657341	N°4 Aide aux devoirs 2018	primaire Roseaux 2018	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2017	Commune	4 700,00
657341	N°1 Sorties pédagogiques Roseaux Primaires	primaire maternelle Roseaux 2018	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2017	Commune	3 600,00
657341	N°2 Sorties pédagogiques Primaires Hauts cha	primaire maternelle Hts Champs 2018	CARENTAN-LES-MARAIS - commune nouvelle 2017	Commune	2 100,00
657341	N°1 Aide aux devoirs Picauville 2018	primaire public Vieux Figuiet	PICAUVILLE - COMMUNE NOUVELLE 2017	Commune	1 800,00
657341	N°1 subvention manifestation 2018	embrasement de la côte 2018	SAINTE MARIE DU MONT - MAIRIE	Commune	2 000,00
657341	N°1 Aide aux devoirs 2018	Aide devoirs école Sainteny 2018	TERRE ET MARAIS	Commune	1 866,00
657358	N°1 subvention fonctionnement 2018	subvention fonctionnement projets 2018	CAC LE COTENTIN COMMUNAUTE D AGGLOMERATION	Etablissement de droit public	59 550,00
657358	N°1 Participation obligatoire 2018	Intégration Cretteville-Vindefontaine-Ho	CDC LA HAYE DU PUIS	Etablissement de droit public	4 511,00
657358	N°1 sorties pédagogiques 2018	sorties primaire/maternelle 2018	SIRP LES TROIS CHENES	Etablissement de droit public	1 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Affiché le	Montant de la subvention
65737	N°1 Participation	Technicien rivière 2018	ASA BAS FONDS DE LA DOUVE	Etablissement de droit public	1 825,00
65737	N°1 Participation	Ingénierie défense contre la mer	PNRMCB MAISON DU PARC	Etablissement de droit public	3 700,00
65738	N°1 subvention Maison des Ados	MADO maison des ados	MADO GCSMS	Etablissement de droit public	3 000,00
6574	N°1 Subvention 2018	Subvention équilibre 2018	ACCUEIL	Association	78 000,00
6574	N°1 Subvention 2018 SAG	Subvention SAG 2018	ACCUEIL	Association	6 400,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2018	Sorties primaire/maternelle 2018	ALEPP ECOLE PUBLIQUE PICAUVILLE	Association	2 400,00
6574	N°1 Subvention 2018	Subvention amicale 2018	AMICALE DES POMPIERS DE CARENTAN	Association	1 500,00
6574	N°1 Subvention 2018	Subvention amicale 2018	AMICALE DES POMPIERS DE STE MERE EGLISE	Association	1 750,00
6574	N°1 Subvention 2018	Subvention amicale 2018	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PICAUVILLE	Association	1 250,00
6574	N°1 subvention sortie pédagogique	Tour d'Europe de la mémoire	APE COLLEGE GAMBETTA	Association	1 000,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2018	sorties primaire/maternelle SIVU 2018	APE DES TROIS COMMUNES	Association	1 200,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2018	sorties primaire/maternelle sainteny2018	APE ECOLE PUBLIQUE DE SAINTENY	Association	1 800,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2018	sorties primaire/maternelle 2018	APE SAINT HILAIRE PETITVILLE	Association	2 700,00
6574	N°1 subvention fonctionnement 2018	Défense ligne chemin de fer	ASSO° ADPCR défense Promotion du Chemin de Fer	Association	250,00
6574	N°1 subvention projet RN13	projet RN13	ASSO° LE TRIDENT scène nationale Cherbourg	Entreprise	5 000,00
6574	N°1 subvention sortie pédagogique 2018	Voyage échange lycées EtatsUnis Carentan	ASSO° Lycée de Carentan Etats-Unis	Association	1 000,00
6574	N°1 subvention fonctionnement 2018	Festival Mange Ta Soupe 2018	ASSO° Mange Ta Soupe Carentan	Association	1 500,00
6574	N°2 Aide aux devoirs 2018	Aide aux devoirs Chef-du-Pont 2018	ASSO° SPORTIVE ET CULTURELLE	Association	1 415,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2018	sorties primaire/maternelle 2018	ASSO° SPORTIVE ET CULTURELLE	Association	2 260,00
6574	N°1 Subvention fonctionnement 2018	Subvention CLIC 2018	CLIC DES MARAIS Association	Association	6 400,00
6574	N°1 subvention manifestation 2018	comice arrondissement st lô 2018	Comice Agricole de Carentan	Association	2 000,00
6574	N°1 Subvention fonctionnement 2018	Subvention MISSION LOCALE 2017	MISSION LOCALE Centre Manche	Association	25 506,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2018	sorties école du Manoir 2018	OCCE 50 COOP Groupe Scolaire du Manoir	Association	2 700,00
6574	N°2 Aide aux devoirs 2018	Aide aux devoirs St Michel Picaerville	OGEC - ECOLE SAINT MICHEL PICAUVILLE	Entreprise	1 260,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2018	sorties école St Michel picaerville 2018	OGEC - ECOLE SAINT MICHEL PICAUVILLE	Entreprise	1 200,00
6574	N°2 Aide aux devoirs 2018	Aide aux devoirs Notre-Dame Carentan	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME	Association	4 005,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2018	sorties école Notre-Dame Carentan 2018	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME	Association	4 500,00
6574	N°2 Aide aux devoirs 2018	Aide aux devoirs Notre-Dame Ste Mère	OGEC STE-MERE-EGLISE ECOLE NOTRE DAME	Entreprise	1 592,00
6574	N°3 sorties pédagogiques 2018	sorties école Notre-Dame Ste Mère 2018	OGEC STE-MERE-EGLISE ECOLE NOTRE DAME	Entreprise	1 200,00
6574	N°1 sorties pédagogiques 2018	sorties école Ste Marie du Mont 2018	SOCIETE AMIS DES ECOLES LAIQUES	Entreprise	900,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.2****B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE****B3****B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		23,00	1,47	24,47	16,57	3,90	20,47
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	7,00	0,40	7,40	7,40	0,00	7,40
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
REDACTEUR (Av. Janv. 2016)	B	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90	0,90
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
SECRETAIRE DE MAIRIE	A	0,00	0,17	0,17	0,17	0,00	0,17
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	12,93	33,93	28,50	2,93	31,43
ADJOINT TECHNIQUE	C	12,00	10,93	22,93	21,00	1,93	22,93
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	1,00	4,00	3,50	0,00	3,50
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN (Av. Janv. 2017)	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,86	3,86	2,00	1,86	3,86
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	0,00	0,86	0,86	0,00	0,86	0,86
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		4,00	0,29	4,29	4,00	0,29	4,29
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
INFIRMIER EN SOINS GEN CL NORMALE	A	0,00	0,29	0,29	0,00	0,29	0,29
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS NON BUDGETAIRES (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SPORTIVE (g)		7,00	0,40	7,40	5,00	2,40	7,40
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
OPÉRATEUR DES APS	C	0,00	0,40	0,40	0,00	0,40	0,40
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	3,32	3,32	0,40	2,92	3,32
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	0,00	2,92	2,92	0,00	2,92	2,92
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINC 2EME CL	B	0,00	0,40	0,40	0,40	0,00	0,40
FILIERE ANIMATION (i)		13,00	2,00	15,00	11,00	4,00	15,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	9,00	2,00	11,00	8,00	3,00	11,00
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		71,00	21,27	92,27	67,47	18,30	85,77

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	347	0,00	A	CDI
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	347	0,00	3-1	CDD
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	407	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	407	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347	0,00	3-3-4°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347	0,00	3-3-4°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347	0,00	3-3-4°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347	0,00	3-3-4°	CDD
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	S	422	0,00	A	CDI
ANIMATEUR TERRITORIAL	B	ANIM	529	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	366	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	366	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	475	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	366	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	366	0,00	A	CDI
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	B	CULT	389	0,00	A	CDI
ASSISTANT SOCIO EDUCATIF	B	S	570	0,00	A	CDI
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	ADM	483	0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	ADM	772	0,00	A	CDI
ATTACHE TERRITORIAL (Av. Janv. 2017)	A	ADM	600	0,00	3-3-2°	CDD
EDUCATEUR TERRITORIAL A.P.S	B	SP	356	0,00	3-2	CDD
INFIRMIER EN SOINS GEN CL NORMALE	A	MS	420	0,00	3-3-2°	CDD
OPÉRATEUR DES APS	C	SP	347	0,00	3-1	CDD
OPÉRATEUR DES APS	C	SP	347	0,00	3-1	CDD
REDACTEUR (Av. Janv. 2016)	B	ADM	449	0,00	A	CDI
TECHNICIEN	B	TECH	567	0,00	3-1	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	ADM	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	ADM	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	ADM	347	0,00	3-a°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (Av. Janv. 2017)	C	ADM	325	0,00	A	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	347	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
MANCHE NUMERIQUE	01/01/2014	CONTRIBUTION	17 000,00
SYMEL - SYNDICAT MIXTE ESPACES LITTORAUX	01/01/2014	CONTRIBUTION	1 800,00
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU PAYS DU COTENTIN	01/01/2014	CONTRIBUTION	47 051,00
POLE METROPOLITAIN CAEN NORMANDIE METROPOLE	01/01/2016	CONTRIBUTION	2 800,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Lotissement	< Néant >		-			Oui
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non
Régie à seule autonomie financière	PORT DE PLAISANCE	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900083	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	MARCHES AUX BESTIAUX	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900117	SPIC	Non
Régie à seule autonomie financière	ORDURES MENAGERES	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900091	SPA	Non
Régie à seule autonomie financière	TOURISME	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900067	SPIC	Oui
Régie à seule autonomie financière	SPANC	01/01/2014	001 - 16/01/2014	20004272900075	SPIC	Non
Régie à seule autonomie financière	ZONES D'ACTIVITES CCBDC	01/01/2016	352 - 10/11/2015	20004272900141	SPA	Oui

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE****C3.4****C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location d'immeubles	Ateliers 2005	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Ateliers 2007	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Atelier Picauville 2013	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Charcuterie de la Trappe	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Site marchés aux bestiaux	01/01/2014	001 - 16/01/2014	SPA
Location d'immeubles	Atelier relais Carentan	01/01/2016	353 - 10/11/2015	SPA

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	-100,00	11,67	0,00	0,00	-100,00
TFPB	0,00	-100,00	3,99	0,00	0,00	-100,00
TFPNB	0,00	-100,00	7,74	0,00	0,00	-100,00
CFE	0,00	-100,00	22,25	0,00	0,00	-100,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrages exprimés : 61

VOTES :

Pour : 61

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2018

Présenté par le Président (1),

A Carentan, le 29/03/2018

le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Carentan, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Carentan, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Communautaire réuni(e) en session Ordinaire.